

# La Petite-Roquette, une prison pour femmes à Paris

Le 39<sup>e</sup> congrès national de la FNDIRP qui se déroulera dans quelques semaines à l'hôtel de ville de Paris ne manquera pas de rendre hommage aux résistants qui se battirent dans la capitale et ses environs, à tous ceux qui furent victimes de la répression de l'occupant et du régime de Vichy. En leur mémoire, nous évoquons dans ces pages les femmes résistantes détenues dans les geôles de la Petite-Roquette, qui s'élevait dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris.



Il ne reste plus que de modestes vestiges de la prison pour femmes de la Petite-Roquette, démolie en 1973-1974. Sur son emplacement s'étend aujourd'hui le square de la Petite-Roquette (143 rue de la Roquette), dont l'entrée principale est flanquée de deux guérites d'accès de l'ancienne prison. Scellée sur l'une d'elles, une plaque commémorative dévoilée en octobre 1981 indique que « De l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à la libération de Paris, le 25 août 1944, dans ces lieux 4 000 résistantes ont été emprisonnées pour avoir lutté contre l'occupant. Elles ont contribué à la libération de la France ».

Dignes et courageuses, ces patriotes ont souffert et lutté derrière les sombres murailles de l'imposante bâtisse qui abrita toute la détresse humaine et tant de drames depuis son entrée en service en 1832. Mêlées aux délinquantes de droit commun, elles y séjournèrent plus ou moins longtemps, parfois simplement en transit, avant transfert vers d'autres lieux de détention, comme la centrale de Rennes, souvent suivi de la déportation vers les camps de concentration nazis.

Dans les cellules, les ateliers, les locaux repoussants de l'établissement où tout contribuait à avilir les détenues, y compris un règlement aussi stupide que draconien, les femmes résistantes se serrèrent les coudes et firent front, comme en ont témoigné des rescapées. Alors qu'à l'extérieur la Résistance poursuivait son combat dans l'ombre, alors que l'occupant fusillait et déportait, les prisonnières s'organisaient pour être capables d'agir de plus en plus efficacement, solidairement. Dans la clandestinité, elles réussirent notamment à rédiger et fabriquer manuellement, avec les piètres moyens du bord, des petits journaux dont le plus connu s'intitulait : *La Patriote enchaînée*. Mais aussi un autre (fin 1943) réalisé par

les « jeunes communistes de la Roquette », des filles de 16 à 20 ans, et qui portait ce beau titre : *Confiance. Lutte. Espoir*. Trois mots formidables que des jeunes filles brandirent des sombres cachots, comme un message défiant le temps.

Mais laissons la parole à quelques-unes de ces femmes dont les témoignages sont conservés à la FNDIRP.

Elle racontait ainsi ses premières heures d'internement à la Petite-Roquette :

« La fouille : deux mégères président à notre déshabillage complet. L'une palpe nos effets, chamboule notre mince bagage, tandis que l'autre s'acharne à scruter jusqu'au moindre repli de notre corps.

Elles ont vidé notre porte-monnaie, ou peu s'en faut puisqu'elles épargnent la dernière

## Premières heures d'internement

France Hamelin, jeune résistante arrêtée avec son mari Lucien, qui sera déporté à Buchenwald, était enceinte en arrivant à La Roquette en septembre 1943. Conduite à l'hôpital Tenon pour accoucher, elle s'enfuit avec son bébé âgé de quelques jours.

pièce, un sou, un pauvre petit sou miteux et sympathique : passe-droit « pour vous porter bonheur ! »

Abruties, on sort ; le rose à joues de Simone a été découvert (c'était trop gros aussi), un moment les choses se sont gâtées et j'ai entendu un peu de tout. Le reste : tickets, argent, aspirine, est toujours en sécurité dans l'ourlet de mon manteau.

Dans un recoin, une grosse marmite. A chacune sa louche de soupe froide. Et voici, la soeur, qui, à travers tout un dédale d'escaliers et de couloirs uniformément noirs et crasseux, nous conduit dans une petite salle où nous recevons un bout de carton portant notre numéro, puis une chemise en toile rude, puis un drap et un grand mouchoir bleu.

Ensuite un étage, silence, les autres détenues dorment, portes semblables, infortunes multiples. Un tour de clef, le lourd verrou est tiré. Nous voici dans notre cellule, la cellule 168, Sylvie ●●●



Dans certaines prisons, comme à la Santé, à la centrale d'Eysses et ailleurs, des petits journaux clandestins manuscrits sont fabriqués par les résistants et circulent de main en main. Quelques rares exemplaires de *La Patriote Enchaînée* de la Petite-Roquette ont pu être conservés dont la lecture est riche d'enseignements sur la vie quotidienne et l'état d'esprit des détenues.

On peut lire dans le numéro du 1<sup>er</sup> novembre 1943 :

« Chères amies, l'hiver arrive : nous devons penser que certaines d'entre nous sont dépourvues de linge, de vêtements chauds, de chaussures. Quelques-unes parmi nous ont peut-être la possibilité d'obtenir de leurs familles ou de leurs amis de quoi pourvoir nos camarades défavorisées. C'est un devoir sacré pour nous que celui de la solidarité et nous n'y faillirons pas. »

Nous y lisons encore :

« Nos plus affectueuses pensées à T. Houvaut dont le fils de 22 ans est tombé pour que vive la France, le 6 octobre à Fresnes : à B. Rogus dont le mari, âgé de 27 ans, a été fusillé dernièrement à Arras. »

Les détenues avaient voulu se réunir comme en une sorte de veillée, pour manifester leur affection à leurs deux compagnes si douloureusement frappées, mais une geôlière s'y opposa méchamment. Le journal dénonce cette attitude

et de conclure : « Qu'elle se le tienne pour dit : les ennemis de la France paieront. » Pour appuyer cet avertissement, en première page, en marge du titre figuraient les strophes du *Chant du Départ* : « La victoire en chantant nous ouvre la barrière... » et le dernier vers est écrit en grosses lettres sur trois lignes : « ... tremblez ennemis de la France ».

Le numéro de *La Patriote Enchaînée* du 1<sup>er</sup> mars 1944 (reproduit ci-contre) apporte d'autres précisions :

« Le 6 février, 24 camarades arrivaient de Douai, une d'Amiens, en transfert pour la centrale de Rennes. Après nos efforts pour les accueillir, afin d'atténuer la peine qu'elles avaient... nos jeunes leur souhaitèrent la bienvenue par quelques chants auxquels nos amies du Nord répondirent par Le P'tit Quinquin. Elles ont beaucoup appris sur les possibilités du travail en prison pendant les deux jours passés parmi nous. »

« Hélas nos amies de Marseille, arrivant le 8 au matin, après trente heures de voyage, ne furent pas si heureuses, car les directives du sinistre Darnan [sic], appliquées à la lettre par notre "courageux directeur", nous empêchèrent de communiquer avec elles. »

Plus loin ces quelques lignes encore :

« Notre sympathie pour les D.C. [les détenues de droit commun] croît chaque jour et nos revendications sont appuyées le plus souvent par la majorité d'entre elles. Nous ne sommes plus des épouvantails et au contraire de nombreuses femmes nous demandent sans cesse des renseignements que nous sommes heureuses de leur fournir chaque fois que nous le pouvons. Resserrons encore davantage ces liens... Développons de plus en plus, en elles, le sentiment national qui existe chez ces femmes que la guerre a conduites en prison. »

Ces fragiles petites feuilles instruisent sur la vie à la Roquette, sur les préoccupations quotidiennes, sur les entrées et les départs, elles témoignent également du courage face à l'adversité, de l'élan patriotique et des qualités humaines des femmes qui les ont rédigées.



## Une « indésirable » antinazie à la Petite-Roquette en 1939

« J'ai été, moi aussi, l'une des détenues de ce sinistre établissement. C'était en septembre-octobre 1939, au début de la Seconde Guerre mondiale », se souvient Dora Schaul, une antinazie allemande réfugiée en France depuis 1934. « Quelques jours même avant la déclaration de guerre officielle, le gouvernement français [de Daladier] fit arrêter de nombreux étrangers, considérés comme "suspects". Les suspects, pour les autorités françaises, étaient, non pas les nazis allemands vivant en France, mais les antifascistes, surtout les communistes. On enfermait les hommes à la Santé, les femmes à la Petite-Roquette. »

Dora Schaul y retrouve des connaissances de l'émigration parisienne et se rend compte de la présence d'autres étrangères « indésirables », des Italiennes, des Polonaises, des Russes, etc. Quelques semaines plus tard, le directeur de la prison vient leur annoncer leur transfert dans un camp. « Ces mots provoquèrent une grande agitation parmi les femmes, écrit Dora Schaul. Toutes criaient et parlaient

en même temps. Une femme âgée se mit à hurler. Une femme enceinte pâlit et s'évanouit. L'émotion était bien compréhensible. On était venu chercher la plupart d'entre nous dans nos maisons, de façon soudaine, dans les derniers jours d'août. Certaines avaient des enfants en bas âge qu'elles avaient dû placer en vitesse, comme elles l'avaient pu, chez des voisins. Presque toutes portaient des vêtements d'été légers. Nous étions fin octobre et les jours commençaient à fraîchir. Nous demandâmes à nous rendre une fois encore chez nous pour régler nos affaires et ramasser quelques effets. Le directeur, avec un charmant sourire, nous le promit pour le lendemain. »

Promesse non tenue... Les femmes furent directement conduites à la gare par des Gardes mobiles et embarquées dans des wagons spéciaux, à destination du camp de Rieucros en Lozère. En février 1942, elles furent transférées à Brens (Tarn). Dora Schaul s'en évada en juillet 1942 et rejoignit la Résistance à Lyon.

••• et moi. Nos camarades sont poussées plus loin.

Au beau milieu, avec un air d'indifférence totale, une femme est assise sur un seau hygiénique; une femme blonde, pas tellement désagréable. Elle racontait tranquillement une histoire aux deux autres, quand nous sommes entrées. Elle s'interrompt pour nous désigner, du menton nos paillasses. « Vous êtes des politiques? Tant mieux. On s'entend bien avec les politiques. Vous savez, on n'est pas trop mal ici, c'est une des meilleures cellules. » [...]

Seule une planche surchargée rompt la monotonie du mur piqué de trous où grouillent les punaises. « Elle n'est pas solide, la planche », nous prévient-on en mâchonnant. « On y met les choses à ranger. A cause des rats, ne laissez pas de pain par terre. » [...]

Le matin à 8 heures, lumière, bruits de verrous. La porte s'ouvre. Nos « cellulaires » grognent et se retournent. « Déjà? » Sylvie est debout, aussi fringante qu'au premier jour. Mais ses yeux sont cernés, elle n'a pas dormi de la nuit. Punaises et énervement, elle s'étire et tout tranquillement, commence sa gymnastique.

Une coiffe apparaît dans l'entrebâillement de la porte: « Levez-vous! Paresseuses. »

Collège! Ma parole, n'était pas le décor, je me croirais au collège. « On descend! »

Les femmes sont en file dans le couloir, chacune a sous son bras qui sa boîte en carton, qui son sac, son petit

paquet, les affaires pour la journée.

La sœur offre un visage de marbre. « Avancez. »

Sylvie, Lulu, Jeannette et moi, sommes inscrites pour l'atelier 1. Simone a pu rejoindre une de ses amies. Marie-Louise, arrêtée avant elle, à l'atelier 5. Suzon a été désignée pour aller au 2.

Nous voilà, mornes dans la cohue. »

### Un régime de famine

Madeleine Martin-Roussel, « provinciale arrêtée à Paris » avec trois autres femmes impliquées dans la même affaire, sera détenue à la Petite-Roquette du 15 janvier au 4 juin 1943. Transférée à la centrale de Rennes, elle sera ensuite déportée à Ravensbrück.

Voici ce qu'elle écrit sur ce séjour: « Dans cet atelier [le 5], divisé en deux par une allée centrale, toutes les prévenues étaient assises sur des bancs; les patriotes résistantes – qu'on appelait d'un grand air de mépris "les politiques" – étaient groupées à gauche en une seule famille, c'est-à-dire du côté ayant des fenêtres. Nous avions toutes nos vêtements et notre linge personnels. [...]

Avant la guerre, les ateliers travaillaient pour l'extérieur; maintenant il n'y avait plus aucun matériel et les détenues étaient vouées à l'oisiveté totale si personne ne pouvait leur procurer dans le colis laine, fil, tissus, et faire sortir pour leur famille les travaux qu'elles avaient confectionnés.

Le matin, notre récréation coïncidait au passage d'autres ateliers

allant au réfectoire avant nous; nous essayions alors de nous rapprocher des amies que nous connaissions et d'échanger quelques mots rapides; les nouvelles grappillées ainsi et à l'infirmerie passaient ensuite de l'une à l'autre sur un petit papier. Les parloirs d'avocats n'étaient pas surveillés, ce qui nous permettait aussi d'avoir des nouvelles du dehors. [...]

Au réfectoire, Sœur Gamelle – je n'ai jamais su son nom – distribuait le pain à l'entrée, flanquée d'une droit-commun de service qui remettait une cuillère de bois à toutes celles qui n'étaient pas munies de cet accessoire personnel. Les gamelles étaient souvent si sales que nous ne savions comment les prendre. Quant à leur contenu, servi avant notre arrivée: quelques feuilles de chou et quelques rares morceaux de pommes de terre dans un litre d'eau grasse; le dimanche, avec le pain, nous recevions une tranche de bœuf bouilli.

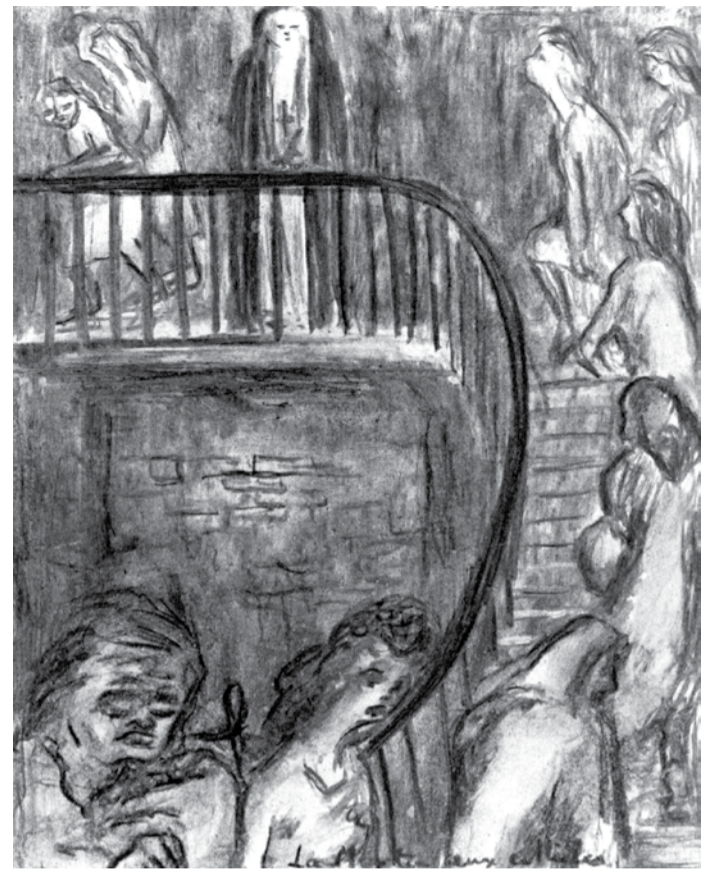
En mars 1943 nous arriva un fort groupe de résistantes; on a parlé de 150 arrestations à Paris. Sœur Saint-Emile refusa catégoriquement de les joindre à notre famille: nous aurions été aussi nombreuses que les droit-commun, et elle n'aurait plus été maîtresse de l'atelier: elle les installa de l'autre côté; ainsi, nous étions deux familles qui ne pouvions nous parler que pendant les récréations. Après l'arrivée de ces camarades, et grâce au double cartonnage des emballages utilisés par ma tante, nous fîmes sortir de la prison un rapport sur une arrestation. [...]

La prévention était quelquefois fort longue; des camarades arrêtées bien avant moi n'étaient pas jugées quand j'ai quitté la Petite-Roquette, le 4 juin. [...]

En théorie, les « petites peines » – jusqu'à un an de prison – étaient dirigées sur des prisons de province; les « grosses peines » et les condamnées ayant fait appel étaient transférées à Fresnes civil. Simone et Adrienne, de la même affaire que moi, mais d'un autre atelier et condamnées à un an de prison, devaient, nous a-t-il été dit, être transférées à Versailles; nous ne nous sommes jamais revues après le jugement. Cependant des « petites peines » sont venues nous rejoindre à la centrale de Rennes en février 1944 et, dans ce convoi très important, il n'y avait que quelques camarades connues au 5 de la Roquette.

Des nombreuses camarades prévenues que j'ai quittées le 4 juin 1943, certaines ont été transférées aux Tourelles sans jugement et, de là, déportées à Ravensbrück. »

Voilà ce que fut la prison de la Petite-Roquette, souvent une première étape sur le long chemin de la répression qui s'abattait sur celles et ceux qui, refusant l'occupation, se battaient contre l'oppression et l'arbitraire. ■



La montée aux cellules, par France Hamelin qui a réalisé de nombreux dessins sur son internement à la Petite-Roquette et aux Tourelles, autre lieu de détention parisien.

## « Ah! Si les murs pouvaient parler »

Jacky Brun, résistante, internée après la Roquette à la centrale de Rennes, déportée à Sarrebrück, Ravensbrück et Bergen-Belsen, est retournée à la Petite-Roquette trente ans après, alors que la prison était déjà promise à la démolition. Elle a relaté cette visite bouleversante dans le PR d'avril 1973 :

« L'écho des voix de celles qui ne sont jamais revenues, semblait résonner encore dans l'atelier où, tant d'heures durant, nous restions là, assises sur des tabourets, lisant, étudiant ou cousant, sous le regard perçant de la sœur Geneviève. Que de souvenirs précis me revenaient à cet instant. Je revoyais le réfectoire, il n'avait guère changé. Là, de grosses tables de bois et des bancs mal équarris nous accueillait deux fois par jour. Que de protestations, de menaces étranges y étaient gravées dans un geste de colère ou de désespoir. [...]

Ah! Si les murs pouvaient parler, ils m'en diraient des choses! Ils me raconteraient les secrets terribles, mystérieux qui se sont échangés. Ils me conteraient encore comment des femmes, effondrées de douleur, apprennent la mort de leur enfant ou de leur mari. Oh! Si toutes ces plaintes prenaient soudain corps, que d'imprécations, de mots de vengeance entendrait-on. Mais rien. Seul en cet instant, un silence de tombe, règne dans ce parloir inconnu, troublé parfois par un bruit de clef. C'est qu'une porte s'ouvre sur la sortie. Avec un dernier couloir, un dernier escalier sombre à la rampe luisante, des glissements de mains, j'arrive au terme de mon pèlerinage, c'est le parloir des avocats, petite pièce vitrée où tant de vains mots, de promesses jamais tenues ont été énoncés.

Et puis, c'est l'ultime stade, celui par où tout commença et tout finit: le greffe. C'est là qu'un jour, nous avons laissé notre espoir de liberté, perdu notre pays, notre dignité de femme et, pour certaines, la vie. Heureusement, nous ne savions pas encore. »